

Le Premier Ministre

Paris, le 05 JAN. 2021

Am Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu me faire part de vos observations concernant le devenir de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et je vous en remercie.

Je partage avec vous le rôle primordial que la Miviludes joue dans l'analyse des phénomènes sectaires et de coordination de l'action préventive et répressive face à ces comportements. Je souhaite d'ailleurs saluer le travail de ses agents, qui est reconnu à l'échelle internationale. Réorganisée, la Miviludes a été intégrée au sein du Conseil interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) au sein du ministère de l'Intérieur.

La lutte contre les dérives sectaires demeure une préoccupation majeure du Gouvernement qui sera intégrée dans le projet de loi confortant le respect des principes de la République, examiné prochainement par le Parlement.

Vous pouvez être assuré de ma volonté de poursuivre ce combat.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien à vous


Jean CASTEX

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06